

B  
T  
S

# Maintenance des matériels de construction et de manutention

Le ou la titulaire de ce BTS entretient et répare les engins de chantier et de manutention : grues, bulldozers, chariots élévateurs... Il ou elle est capable d'identifier une panne, de réaliser un diagnostic complet, et de choisir des solutions en adéquation avec les problèmes rencontrés. Maîtrisant à la fois les technologies et un savoir-faire relationnel, ces techniciens et techniciennes seront capables de gérer de manière autonome la clientèle, de la conseiller et de la fidéliser. Des compétences en anglais et en droit sont nécessaires pour couvrir à la fois les besoins des fournisseurs étrangers, mais également les litiges pouvant survenir avec les clients.

## Débouchés

Selon la taille de l'entreprise, les titulaires de ce BTS exercent tout ou partie de ses activités dans les concessions et les entreprises de distribution et de maintenance des matériels ; les entreprises de locations de matériels ; chez les constructeurs de matériels (sièges, filiales, agences, points services...); dans les entreprises de services et d'entretien...

### Métiers accessibles :

- Mécanicien ou Mécanicienne d'engins de travaux publics
- Responsable du service après-vente
- Technicien itinérant ou Technicienne itinérante d'atelier
- Technicienne ou Technicien diagnostic et de maintenance
- Conseiller ou Conseillère technique
- Inspectrice ou Inspecteur technique
- Conseiller ou Conseillère hotline technique
- Chef.fe d'équipe maintenance...

## Accès à la formation

- Bac pro Maintenance des équipements industriels ;
- Bac pro Maintenance des matériels ;
- Bac pro Maintenance des véhicules ;
- Bac techno STI2D ;
- Bac général S.

Les connaissances et compétences nécessaires pour réussir cette formation (« attendus » de Parcoursup) figurent sur la fiche BTS correspondante du site [www.onisep.fr](http://www.onisep.fr) > Accès à la formation.

## Programme

(Formation initiale sous statut scolaire)

Matières	Horaires hebdomadaires		Coeff.
	1 <sup>re</sup> année	2 <sup>e</sup> année	
<b>Enseignements généraux</b>			
Culture générale et expression	3	3	3
Mathématiques	2,5	2,5	2
Anglais	2	2	2
Physique - Chimie	2	3	2
<b>Enseignements professionnels (EP) et généraux associés</b>			
Sciences et technologies industrielles	17,5	16,5	
Économie-gestion	2	2	
EP en anglais	1	1	
Mathématiques en EP	0,5	0,5	
<b>Accompagnement personnalisé</b>			
	1,5	1,5	

Outre les matières affectées d'un coefficient dans le tableau ci-dessus, l'examen porte sur plusieurs autres épreuves :

- Analyse d'un dysfonctionnement, coeff. 5
- Intervention :
  - Réalisation d'un diagnostic, coeff. 3
  - Organisation et réalisation d'une intervention, coeff. 5
- Contribution au fonctionnement d'un service, coeff. 3

### Les enseignements technologiques et professionnels sont centrés sur :

- Etude du matériel, de ses équipements et de ses constituants (informatique embarquée, systèmes électriques, systèmes hydrauliques, systèmes thermodynamiques, systèmes mécaniques...);
- Maintenance (stratégie de maintenance, diagnostic, intervention);
- Environnement professionnel (prévention et maîtrise des risques professionnels, sécurité dans l'entreprise et sur site, réglementation et procédures applicables aux matériels, développement durable).

### L'accompagnement personnalisé

En 1<sup>re</sup> année, une large part de l'accompagnement personnalisé (AP) porte sur les fondamentaux en mathématiques. En 2<sup>e</sup> année, une large part de l'AP est consacrée à un approfondissement des matières scientifiques pour favoriser la poursuite d'études des étudiants concernés.

### Stages

Dans l'académie d'Amiens, ce diplôme se prépare uniquement en apprentissage : 15 jours en entreprise et 15 jours en centre de formation.

En formation initiale :

- Un **stage de découverte** de 2 semaines est proposé aux étudiant.e.s titulaires d'un baccalauréat général, technologique ou d'un bac pro d'un autre champ, lors du premier semestre de la 1<sup>re</sup> année.
- Le **stage métier en entreprise**, obligatoire, de 6 à 10 semaines, a pour objectif de comprendre le fonctionnement d'une entreprise à travers son organisation, ses équipements, ses différents services internes, ses ressources humaines... Les activités menées lors du stage doivent être liées à la maintenance et aux services après-vente de l'entreprise.

### Poursuites d'études

Le BTS est conçu pour permettre une insertion directe dans la vie active. Il est cependant possible de compléter cette formation, avec un bon dossier scolaire, par :

- **une licence professionnelle.** Exemples :
  - Maintenance des agroéquipements, IUT Béthune (62)
  - Technico-commercial, Vente et location de matériels et d'équipements de chantier et de manutention, IUT Caen (14)
  - Maintenance et technologie : organisation de la maintenance parcours Manager en maintenance des matériels, IUT Saint-Nazaire (44)

- **le diplôme d'expert en automobile :**

Ce BTS permet d'être dispensé des deux premières unités (A et B) de l'examen et de ne justifier que d'un an d'expérience professionnelle dans la réparation automobile (au lieu de 3 ans). Pour présenter la 3<sup>e</sup> unité du diplôme (unité C), il faut justifier de 2 ans de pratique en tant qu'expert.e stagiaire dans un cabinet d'expertise.

Exemples :

- diplôme d'expert en automobile, Lycée Delambre à Amiens
- FCIL Préparation à l'expertise automobile, Lycée Louis Davier à Joigny (89), Lycée Joseph Galliéni à Toulouse (31)

- **une classe préparatoire aux grandes écoles :**

Une année spéciale pour techniciens supérieurs est ouverte aux titulaires d'un DUT ou d'un BTS industriel, qui souhaitent intégrer une école d'ingénieurs recrutant après un bac+2. La préparation aux concours dure 1 an.

Exemple : la prépa ATS Ingénierie industrielle du lycée Marie Curie de Nogent-sur-Oise (60).

**Poursuites d'études possibles dans l'académie d'Amiens : consultez nos guides post-bac ou bac+2 sur [www.onisep.fr/amiens](http://www.onisep.fr/amiens).**

### Où se former dans l'académie d'Amiens ?

- **En apprentissage :**

- Lycée Pierre Mendès France, Péronne (80) avec le CF3A

### en savoir +

- [www.onisep.fr](http://www.onisep.fr) et [www.onisep.fr/amiens](http://www.onisep.fr/amiens)

### Consultez les documents de l'ONISEP :

En ligne sur [www.onisep.fr/amiens](http://www.onisep.fr/amiens) : Guides « Entrer dans le sup - Après le bac », « Après le bac pro », « Après un bac + 2 ».

Au CDI de votre établissement, au centre d'information et d'orientation (CIO) ou en vente sur [www.onisep.fr](http://www.onisep.fr) :

- Dossiers « Après le bac, le guide des études supérieures », « Les écoles d'ingénieurs », « Quels métiers demain ? », « Entreprendre : ils ont osé se lancer »...
- Infosup « Bac S, quelles poursuites d'études ? » ; « Bac STI2D : quelles poursuites d'études ? »
- Parcours « Les métiers du bâtiment et des travaux publics ».

**N'hésitez pas à rencontrer un ou une psychologue de l'Éducation nationale.**